

17 mai 2019

## FRAIS DE SCOLARITE 2019-2020 - Ecole maternelle et école élémentaire -

(votés lors de l'AG du 16.05.2019 et valables à partir du 04.09.2019 jusqu'au 07.07.2020)

### Frais de scolarité annuels

Annuel avec 1 enfant :	2.055 €
Annuel avec 2 enfants :	3.768 €
Annuel avec 3 enfants :	5.085 €

Ces frais sont prélevés automatiquement selon le calendrier suivant :

	1 <sup>er</sup> prélèvement mi octobre €	2 <sup>ème</sup> prélèvement mi janvier €	3 <sup>ème</sup> prélèvement mi avril €	Total pour l'année €
Pour 1 enfant	685	685	685	2.055
Pour le 2 <sup>ème</sup> enfant	571	571	571	1.713
Pour le 3 <sup>ème</sup> enfant	439	439	439	1.317

Le 1<sup>er</sup> prélèvement est augmenté de:

- Cotisation annuelle à l'APE (par famille): 55 €
- Frais de photocopies élémentaire et maternelle: 20 €
- Coopérative Maternelle: 57 €

### A l'inscription d'un enfant

Les montants suivants sont demandés une fois, sur facture, lors de l'acceptation d'un nouvel élève :

Frais d'inscription	250 €
Prêt sans intérêt par enfant	250 €

#### Arrivée en cours d'année scolaire

- Le paiement des frais de scolarité est calculé au 1<sup>er</sup> du mois d'arrivée à l'école.
- Les autres frais sont dûs dans leur intégralité.

#### Départ en cours d'année scolaire

- Frais de scolarité : tout trimestre entamé est dû en entier.
- Le montant du prêt sans intérêt est remboursé à condition que l'Ecole ait été avertie par écrit au moins un mois avant le dernier jour de classe du trimestre.

#### Départ en fin d'année scolaire

- La non-réinscription d'un enfant pour l'année scolaire suivante doit être signalée par écrit le 01 juin au plus tard.
- Le montant du prêt sans intérêt est remboursé si cette date est respectée (le virement sera effectué en début d'année scolaire suivante). Dans le cas contraire, l'Ecole facturera une somme égale au montant du prêt sans intérêt.

Ecole Française de Sarrebruck et Dilling – Verein der Eltern und Freunde der französischen Schule e.V.

Établissement conventionné AEFÉ – Anerkannte Ergänzungsschule lt. Erlaß v.14. Februar 2006 (Az.: A3/B5 – 1.0.26)

Halbergstrasse 112, D 66121 SAARBRÜCKEN | Tél. : 0049 681 6 26 24 | Fax : 00 49 681 63 80 00 | [www.efsd.de](http://www.efsd.de)

Vereinsitz : Saarbrücken, Vereinsregister N° 2375 – N° TVA / UST-ID-Nr. DE 813 502 461

Commerzbank Saarbrücken/D - BLZ 590 400 00, N° 531222800 - IBAN : DE 92 5904 0000 0531 2228 00 - BIC : COBADEFFXXX